

Compte rendu réunion de rentrée 19 septembre 2018

Personnes présentes :

- Delphine Petitjean, directrice de la structure,
- Anaïs Bertrand, directrice adjointe,
- Estelle, stagiaire infirmière puéricultrice,
- Yalda, stagiaire éducatrice de jeunes enfants.
- les parents de Gabriel et Bastien, la maman de Sacha R., la maman d'Ana, la maman de Sébastien, la maman de Gauthier, la maman de Quentin (du groupe des grands), la maman de Noé, les parents de Lisa, les parents de Mila.

1) L'équipe pluri-professionnelle :

- Ketsia, actuellement en congé maternité, est remplacée par Mélanie sur le groupe des bébés jusqu'au mois de décembre 2018.
- Sabrina étant partie pour effectuer la formation d'auxiliaire de puériculture, Elisabeth la remplace sur le groupe des moyens jusqu'au 5 juillet 2019.

Ainsi l'équipe se divise en trois groupes avec :

- Caroline et Mélanie, référentes du groupe des bébés
- Séverine et Elisabeth, référentes du groupe des moyens
- Mylène et Amandine, référentes du groupe des grands

2) Quelques informations sur le fonctionnement global :

- Les dates de fermetures annuelles seront affichées prochainement sur notre site internet, elles sont en cours de validation par la mairie.
- En ce qui concerne les horaires du contrat : il est demandé aux parents de bien vouloir les respecter et de nous prévenir en cas de retard. Nous pourrions alors ajuster le taux d'encadrement si besoin, adapter les soins de vos enfants et les prévenir de votre retard. Pour rappel, vous devez badger dès votre arrivée avec votre enfant puis lors de votre départ avec ce dernier. Un battement de cinq minutes est toléré, passé ce délai une demi-heure vous sera facturée. Le temps d'habillage et de déshabillage est compris dans les horaires du contrat.
- Nous rappelons par ailleurs que seuls les parents sont autorisés à entrer au sein de la pièce de vie (les grands-parents, oncle, tante... doivent rester dans l'entrée).
- En ce qui concerne les horaires des repas, les enfants du groupe des moyens mangent entre 11h30 et 12h, ceux du groupe des grands entre 12h et 12h30. Pour les enfants accueillis en accueil occasionnel, les parents doivent en tenir compte dans leurs réservations s'ils souhaitent que leur enfant mange (ou pas) à la crèche.

- Attention : dès le mois d'octobre, la facture vous sera envoyée directement par mail et non plus en format papier. Pensez désormais à guetter votre boîte mail en début de mois...
- Les mails sont à privilégier pour toutes informations concernant votre enfant (modification du planning, congés ou autre demande...), le téléphone devant être privilégié pour toute demande urgente.
- Nous vous demandons de bien vouloir noter le nom de votre enfant sur l'ensemble de ses affaires (manteau, gilet, chaussures, tétine...). Prévoir également 2 tétines qui restent à la crèche, car en cas de perte de la première, la deuxième de secours est très pratique.
- Un carnet photo-souvenirs est réalisé pour chaque enfant. Celui-ci retracera les événements marquants de son quotidien au sein de la structure, d'autres enfants peuvent donc apparaître sur ces photos. Si vous ne souhaitez pas que votre enfant apparaisse dans d'autres albums, merci de nous en informer.
- Delphine ayant suivi une formation sur la responsabilité juridique des responsables de structure d'accueil, la procédure d'administration des médicaments est désormais mise à jour comme suit : **seule Delphine, de formation infirmière puéricultrice, est autorisée à administrer les médicaments, et ce, y compris dans le cadre des Protocoles d'Accueil Individualisés.**
En l'absence de Delphine, aucun traitement (y compris le doliprane), ne sera administré. En cas d'hyperthermie, les parents seront joints par téléphone. S'ils ne peuvent pas se déplacer rapidement, le SAMU sera appelé pour validation de l'administration de doliprane par une professionnelle de l'équipe.
- Le site internet : nous essayons de la mettre à jour régulièrement. N'hésitez pas à le consulter. Cette semaine étant la semaine de prévention de la Mort Inattendue du Nourrisson (MIN), nous venons de publier une vidéo sur ce thème.
- L'application Kiddiz : à la demande de notre gestionnaire, nous allons bientôt vous proposer de télécharger cette application sur votre smartphone. Vous aurez la possibilité de consulter les dates de réunion, connaître les différents intervenants et les sorties prévus. Vous devriez recevoir prochainement un mail avec vos identifiants.
- Les baromètres de satisfaction : dans l'ensemble, les retours ont été plutôt positifs. Il nous a été demandé si les menus pouvaient être envoyés par mail. Ils sont publiés sur le site internet ce qui reste plus simple pour nous comme canal de diffusion. Chaque famille peut donc en prendre connaissance depuis son domicile. Nous avons également eu des retours concernant le fait que, parfois, nous ne répondions pas assez rapidement à l'interphone. Nous en sommes vraiment

désolées mais si nous ne répondons pas de suite, c'est que nous nous occupons des enfants. Il est très rare que nous n'entendions pas la sonnette de l'interphone.

3) Activités et pédagogie :

L'intégralité du projet est consultable en ligne sur notre site internet.

Notre pédagogie repose notamment sur la motricité libre. Elle se traduit par l'absence de chaise haute ou de transat, ainsi l'enfant est libre de ses mouvements et progresse à son rythme.

Nos grands principes, sur lesquels on ne transige pas :

- **Le réveil d'un enfant qui dort** : nous respectons les besoins de sommeil de chaque enfant. Aussi, nous ne les réveillons pas pour convenance personnelle. Nous pouvons néanmoins comprendre que les soirées soient compliquées parfois si votre enfant se réveille en fin d'après-midi. Nous restons disponibles pour échanger avec vous sur d'éventuels compromis (si l'enfant est seul, ouverture de la porte par exemple).
- **Forcer un enfant à manger** : le repas est avant tout un moment de plaisir et de convivialité. Nous lui proposons de goûter mais nous ne le forcerons pas s'il refuse. Certains enfants mangent très peu et cela leur suffit amplement pour tenir jusqu'au goûter alors que d'autres auront davantage d'appétit.
- **Les horaires des repas** : les quatre heures entre deux repas ne sont pas toujours respectées. Nous tâchons de nous adapter aux besoins que manifestent les enfants : un enfant qui a faim à 11h alors qu'il doit manger à 11h30 prendra son repas plus tôt.
- **L'apprentissage de la propreté** : nous proposons l'utilisation du pot aux enfants et nous respectons leurs choix, aussi, si un enfant refuse, nous n'insistons pas.
- **Interaction entre enfants** : la collectivité a certains inconvénients : les morsures et les griffures notamment. Nous y sommes très vigilantes mais malheureusement nous ne pouvons les empêcher.
D'ailleurs, par souci d'honnêteté, nous vous informons des moments compliqués de la journée lors des transmissions du soir.
- **Place des parents dans la structure** : il est important pour votre enfant que vous lui disiez « au revoir ». Cela évite la sensation d'abandon qu'il pourrait ressentir et facilite ainsi la séparation.
- **Un conseil d'établissement** a lieu une fois par an (entre janvier et mars généralement), la maman de Mathilde est cette année la seule représentante des parents. Nous recherchons donc une deuxième personne. La maman de Quentin (du groupe des grands) se propose.

- Arrêt du partenariat avec la ludothèque : suite à sa formation sur la responsabilité juridique, Delphine a appris qu'il était interdit par la loi d'effectuer des déplacements en bus sans sièges-auto. Par conséquent, les sorties ludothèques en bus de ville et la sortie de fin d'année sont annulées.
→ Les parents réagissent face à l'annulation de la sortie de fin d'année : est-il possible que chaque parent emmène son enfant sur le lieu de la sortie ? Le co-voiturage peut-il être envisagé ? Ces solutions sont à réfléchir.

Les professionnelles vont donc chercher de nouveaux intervenants à faire venir au sein de l'établissement.

- Sortie bibliothèque : les professionnelles envisagent la possibilité de se rendre à pied à la bibliothèque une fois par semaine.
- Des séances d'éveil à l'anglais ont lieu tous les mardis matins à partir de 9h30. Une intervenante propose aux enfants des chansons, des jeux et des activités en anglais (nous pouvons vous transmettre les différentes chansons sur clé USB).
- Les partenariats avec l'école maternelle Chepfer et Barrès: nous allons contacter les écoles pour en envisager la poursuite.
- Le goûter de Noël : il aura lieu le jeudi 20 décembre à la salle communale des grands pâquis. Réservez d'ores et déjà la date...
- Les ateliers parents/enfants : ils ont lieu le mardi soir. Un premier atelier pour le groupe des moyens est programmé le 13 novembre. Un atelier parent/enfants aura lieu pour le groupe des bébés et deux ateliers pour les groupes des moyens/grands.
- Semaine du goût : Les professionnelles référentes du groupe des grands proposent la semaine du goût du 8 au 12 octobre avec la mise en place d'ateliers (une saveur différente par jour).
- Thème de l'année : Cette année, les thèmes retenus par l'équipe sont le corps et les couleurs. Chaque mois, une couleur différente est mise en avant, avec une journée spéciale, où un dress code est demandé. Nous débutons avec la journée brune qui aura lieu le 28 septembre.
- Les matinées portes ouvertes : elles ont lieu traditionnellement au mois de mars, sur 15 jours. Les parents qui le souhaitent peuvent venir passer une à deux heures au sein de la structure avec leur enfant.
- Réunions à thème : nous prévoyons une première réunion sur l'acquisition de la propreté le 6 novembre. Deux autres réunions seront programmées sur la motricité libre et sur l'accompagnement à la frustration.

Questions des parents :

A quels moments ont lieu les temps d'apprentissage de la langue des signes ?

La langue des signes est pratiquée sur le groupe des bébés par les professionnelles référentes qui signent avec les bébés.

Il se poursuit parfois avec le groupe des moyens. Il est peu utilisé sur le groupe des grands qui a acquis le langage.

Toutefois si vous souhaitez apprendre les principaux signes, n'hésitez pas à venir nous voir...